



## CERTIFICAT IFRA

Nom Produit/ Product Name:1037109

FRAISE DES BOIS

Date : 12/12/2025

Nous certifions, au mieux de nos connaissances, que la composition mentionnée ci-dessus est conforme aux standards de l'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PARFUMS (IFRA - 51ème Amendement / publié en juin 2023), à condition qu'elle soit utilisée dans la ou les classes suivantes à un niveau de concentration maximal de (%P/P):

IFRA Catégories		Maximum d'utilisation (%)
IFRACAT01	Produits appliqués sur les lèvres	17. 9684
IFRACAT02	Produits appliqués sous les aisselles	5. 5902
IFRACAT03	Produits appliqués sur le visage et le corps avec le bout des doigts	13. 5761
IFRACAT04	Produits de parfumerie fine	99. 8243
IFRACAT05A	Produits appliqués sur le corps avec les mains (paumes), principalement non rincés	25. 5550
IFRACAT05B	Produits appliqués sur le visage avec les mains (paumes), principalement non rincés	6. 7881
IFRACAT05C	Produits appliqués sur les mains avec les mains (paumes), principalement non rincés	13. 5761
IFRACAT05D	Produits appliqués sur le visage et le corps du bébé avec les mains (paumes), principalement non rincés	2. 2760
IFRACAT06	Produits avec exposition orale et labiale	59. 8946
IFRACAT07A	Produits rincés appliqués sur les cheveux avec contact manuel	27. 1522
IFRACAT07B	Produits sans rinçage appliqués sur les cheveux avec contact manuel	27. 1522
IFRACAT08	Produits avec une exposition anogénitale significative	2. 2760
IFRACAT09	Produits avec exposition du corps et des mains, principalement rincés	87. 8454
IFRACAT10A	Produits d'entretien ménager hors produits aérosols avec contact principalement manuel	87. 8454
IFRACAT10B	Produits aérosols d'entretien ménagers avec contact principalement avec les mains	100.0000
IFRACAT11A	Produits avec contact cutané prévu mais transfert minimal de parfum sur la peau à partir d'un substrat inerte sans exposition aux UV	2.
IFRACAT11B	Produits avec contact cutané prévu mais transfert minimal de parfum sur la peau à partir d'un substrat inerte avec exposition potentielle aux UV	2760
IFRACAT12	Produits non destinés à un contact direct avec la peau, transfert minime ou insignifiant sur la peau	100.0000

2760

Pour les catégories 1 et 6, seuls les standards IFRA sont pris en compte, vérifier la qualité alimentaire si besoin.

Ce certificat ne remplace pas une évaluation complète de l'innocuité de la composition.

Il est de la responsabilité du client d'assurer la sécurité du produit final (contenant cette composition) en effectuant des tests supplémentaires si nécessaire.

Ce certificat est issu automatiquement et ne contient donc pas de signature  
This certificate was processed automatically and therefore has no signature.